

Dossier thématique «Travail en mutation» - Informations de base

L'Education en vue d'un développement durable (EDD) aide entre autres à mieux saisir la complexité d'un sujet dans une perspective durable. À cet effet, des connaissances de base quant au fond s'avèrent indispensables. C'est pourquoi le texte suivant propose une vue d'ensemble de la thématique. Il est important de souligner ici que les informations fournies n'ont pas l'ambition d'être exhaustives.

Table des matières

1.	La notion de travail	1
2.	Le travail des enfants	3
3.	Le travail des femmes.....	5
4.	La transformation du travail au 20^e et au 21^e siècle.....	7
5.	Sources.....	10

1. La notion de travail

Le dictionnaire définit la *profession*, *le métier*, comme un travail que l'on a appris ou une activité grâce à laquelle une personne gagne de l'argent. Un synonyme est le travail rémunéré. Les exemples suivants montrent bien que ce dernier se distingue fondamentalement d'un travail non rétribué : quand quelqu'un ramasse bénévolement les déchets qui traînent dans un parc public,

5 beaucoup de personnes ne voient pas cela comme du travail. Souvent, le fait de voir quelque chose comme un travail ou pas est lié à la question des recettes financières qui en résultent. Se brosser les dents n'est généralement pas considéré comme un travail. Une personne qui est employée dans un bureau moderne et améliore peut-être ainsi son bien-être matériel travaille. La

10 lutte pour la survie dans les sociétés de chasseurs-cueilleurs préhistoriques n'est pas considérée comme un travail. Dans un premier temps, la notion de travail est liée au fait qu'il s'agit d'un travail rémunéré ou non. Alors que le travail rémunéré s'est développé surtout dans le contexte de



l'industrialisation, on a travaillé depuis toujours dans les sociétés, que ce soit sous la forme de travail domestique, familial ou volontaire.

Le terme *travail* peut donc être défini de plusieurs manières : *le travail* est une activité qui comporte différentes tâches, l'exécution d'un mandat ou autre. Mais il inclut aussi la création, le fait d'être
5 actif, le fait de s'occuper de quelque chose ou de quelqu'un. Et puis, il faut relever aussi sa signification dans l'évolution de la langue. Concernant le terme *travail*, il convient de noter qu'il est connoté de manière négative. En ancien français *travail* signifie *peine, tourment, fatigue, souffrance*. Cette signification coïncide avec le mot latin *laborare* qui se rapporte aux activités physiques épuisantes des esclaves dans l'Antiquité. À l'opposé, il y avait les artisans. Ils créaient
10 des choses et occupaient une position plus élevée dans la société en raison de leur savoir-faire spécifique. Dans ce contexte, on utilisait le terme *facere*, faire quelque chose, créer. Dans l'Antiquité grecque, les hommes avaient pour objectif l'oisiveté, c'est-à-dire n'avoir aucune forme de travail à exécuter, avoir du temps libre. C'est pourquoi les travaux domestiques ne sont guère mentionnés dans les sources antiques : il s'agit là d'un travail nécessaire qui devait être exécuté
15 pour les maîtres par des esclaves ou des femmes.

Si le travail au sens de *laborare* avait une connotation positive déjà dans l'Antiquité et surtout au Moyen Âge, cela peut s'expliquer par l'extension du christianisme. Alors que les citoyens libres ne travaillent pas dans l'Antiquité à l'instar de leurs dieux, les chrétiens se rapprochaient de Dieu par le travail qu'ils accomplissaient. On était soucieux de mener une vie agréée par Dieu afin
20 d'être récompensé dans l'au-delà après la vie terrestre. Dans le protestantisme surtout, le travail ne servait pas seulement à assurer sa subsistance mais était une raison d'être. De ce fait, la valeur sociale d'une personne augmentait si elle travaillait beaucoup. C'est ainsi que se construisait l'identité, ce qui se reflète encore aujourd'hui dans le langage usuel. Quelqu'un est boulanger.ère, est spécialiste en finance, est agriculteur.trice, est enseignant.e. Les formulations
25 telles que « Je travaille comme informaticien.ne » sont rares.

Au 17^e et au 18^e siècles, les activités différentes appartenant aux catégories *laborare* et *facere* ont été réunies pour devenir *labour* en Angleterre et *travail* en France. Ceci s'explique par la multiplication des manufactures. Sur ces sites de production, des artisan.ne.s doté.e.s de savoir-faire divers travaillaient pour obtenir un produit commun. Leurs compétences se transformaient
30 souvent en un travail très spécialisé mais monotone. Avant l'industrialisation, les hommes comme les femmes effectuaient souvent du travail à domicile, que ce soit dans la maison, dans la ferme, dans la famille ou dans l'artisanat. C'est l'industrialisation qui a déplacé toujours plus le travail hors du foyer familial.

À la différence de *laborare* dans l'Antiquité, l'utilisation du mot *travail* a aujourd'hui un large spectre de significations. Le dictionnaire Le Robert définit par exemple le travail comme une activité humaine organisée et coordonnée dans un but de production. Outre d'assurer la subsistance et de satisfaire à certains besoins, le travail est aussi un facteur essentiel d'accomplissement. Mais ces visées ne s'appliquent pas à chaque travail. Une personne qui, en Suisse, a par exemple plusieurs millions de francs sur son compte mais conserve néanmoins son emploi n'a plus besoin de travailler pour assurer sa subsistance. Ou une personne qui est constamment mise sous pression par sa ou son supérieur.e hiérarchique ou ne cesse de subir des humiliations, qui se voit contrainte de faire des heures supplémentaires et qui n'a aucun plaisir à travailler, ne peut pas y voir le sens de sa vie. Les conditions de travail se sont toutefois améliorées pour beaucoup de personnes au cours des derniers siècles. Néanmoins, les luttes persistent pour améliorer les conditions de travail, tant en Suisse qu'ailleurs dans le monde. Les raisons sont multiples : possibilités de télétravailler, conventions collectives de travail, lutte contre le travail des enfants, obtention de conditions de travail décentes et humaines.

Un paradoxe apparaît dès lors : d'un côté, le travail semble essentiel à la vie ou en tout cas comme moyen de subsistance, de l'autre, il apparaît comme un facteur qui détruit la vie. Que l'on songe au stress, au surmenage, aux blessures ou aux signes d'usure physique de tout genre. En bref : le *travail* est une notion complexe et doit toujours être considéré dans son contexte. Au 20^e et au 21^e siècles surtout, le sens du travail a changé pour beaucoup de personnes : le travail a cessé de servir uniquement à assurer sa subsistance ou de poursuivre une autre utilité concrète. Le sens subjectif du travail a pris de l'importance. Les gens cherchent une satisfaction, un accomplissement dans leur travail, du sens. Auparavant, ces visées ne prenaient pas une telle importance. C'est pourquoi beaucoup de personnes ne voient pas le travail aujourd'hui uniquement comme quelque chose de dur ou de pénible mais, dans le meilleur des cas, comme une chose sensée. Une personne qui travaille souhaite y voir un sens sous une forme ou une autre, si ce n'est pas pour la société, l'environnement ou l'économie, à tout le moins pour elle-même. L'augmentation des exigences, des besoins et des aspirations à l'endroit du travail rémunéré n'émane pas seulement des individus. Les organisations patronales exigent aussi davantage : plus de motivation, plus de créativité, plus de flexibilité, etc.

2. Le travail des enfants

La question des conditions de travail et de leur respect de la dignité humaine se pose aussi dans le contexte du travail des enfants. En principe, toutes les formes de travail pour lesquelles les

enfants sont trop jeunes ou qui sont trop dangereuses et assimilables à de l'exploitation relèvent de la catégorie « travail infantile ». En font partie l'esclavage, le travail forcé, le recrutement comme soldat.e.s, la prostitution infantine ou le trafic de drogue faisant appel à des enfants. En bref : le développement physique et psychique devrait être préservé et la fréquentation d'une école pouvoir se poursuivre. L'Agenda 2030 a pour but d'abolir toutes les formes de travail des enfants d'ici à 2025. Des tâches courantes, par ex. une aide aux tâches domestiques, ne font pas partie de la catégorie « travail des enfants ».

L'UNICEF et l'Organisation internationale du travail (OIT) estiment à 160 millions le nombre d'enfants engagés dans du travail infantile ; plus de la moitié ont moins de douze ans et les deux tiers sont employés dans l'agriculture. Dans les statistiques, le nombre des garçons est généralement plus élevé ; ceci s'explique sans doute par le fait que les filles effectuent souvent des travaux domestiques qui ne figurent pas dans les statistiques. Et près de la moitié des enfants concernés connaissent des conditions de travail où ils sont exploités ou exposés à des dangers, par exemple dans les mines d'or du Burkina Faso, dans les champs de coton en Inde, dans les plantations de cacao en Côte d'Ivoire ou dans des domaines agricoles en Amérique latine. De manière générale, la plupart des enfants ne sont pas employés mais travaillent dans le cercle familial.

Alors que le nombre des enfants qui travaillent s'est abaissé durant 20 ans, il a augmenté de nouveau ces dernières années de plus de huit millions. Et la pandémie de coronavirus a mis en danger plusieurs millions d'autres enfants. Elle a causé et cause encore une hausse de la pauvreté, ce qui va de pair avec une recrudescence du travail des enfants. La situation est encore aggravée par des conflits régionaux, par ex. des guerres, et des catastrophes naturelles. Leur nombre a le plus augmenté en Afrique subsaharienne, tandis qu'à beaucoup d'endroits, il a nettement reculé (Asie, Pacifique, Amérique latine, Caraïbes).

En principe, plusieurs facteurs conduisent au travail infantile, en premier lieu la pauvreté. Mais il se peut aussi que l'enfant soit séparé de ses parents, orphelin ou contraint d'abandonner l'école pour pouvoir travailler en raison de la sécheresse ou d'autres catastrophes naturelles. Dans les périodes de dénuement, de nombreux enfants travaillent au lieu d'aller à l'école, car ils fournissent une contribution importante à la subsistance de la famille. Beaucoup de familles n'ont pas le sentiment de commettre une erreur dans de tels cas ; en fin de compte, le travail peut aussi renforcer la cohésion dans les familles et les communautés, dans la mesure où il ne relève pas de l'exploitation.

Le moyen le plus efficace de mettre fin au travail des enfants (qui les exploite) consiste à rappeler aux gouvernements leurs responsabilités. Les institutions éducatives peuvent elles aussi aider les



enfants et les jeunes à acquérir une bonne formation ou à trouver une profession. Et si les entreprises respectaient les principes de l'UNICEF, il n'y aurait plus de chaînes d'approvisionnement incluant le travail des enfants et l'activité de l'entreprise aurait des effets positifs sur la vie des enfants, des familles et des communautés sous la forme de salaires
5 convenables, d'horaires de travail adaptés aux familles et de bonnes structures pour la garde des enfants et la promotion de la santé du personnel. Mais les consommateurs.trices peuvent aussi contribuer à réduire le travail des enfants en s'interrogeant de manière critique sur les conditions de fabrication des produits qu'elles et ils acquièrent et en modifiant leurs pratiques d'achat.

Mais le travail des enfants n'existe pas seulement dans d'autres régions du monde. La Suisse a
10 connu elle aussi le travail infantile par le passé : le travail des enfants est certes interdit en Suisse depuis le 19^e siècle, mais jusqu'alors, des enfants travaillaient dans les fabriques jusqu'à l'épuisement. Les familles ouvrières considéraient le travail de leurs enfants comme une chose normale. Déjà avant l'industrialisation, les enfants travaillaient à la maison ou dans les champs : ils aidaient comme ils pouvaient. Pour beaucoup de familles, leur aide était essentielle. Les
15 enfants n'étaient toutefois pas exploités alors comme ils l'auraient été durant l'industrialisation.

Le travail à la fabrique requérait en général moins de force car il fallait surtout amener les fils dans la machine à tisser. Mais le travail continu et monotone consistant à mettre les fils dans les aiguilles à broder occasionnait des maux physiques tels que dos voûté et mauvaise vue. Et certaines familles installaient chez elles des métiers à tisser ou des machines à broder ; cela
20 signifiait pour les enfants qu'ils devaient travailler le matin avant d'aller à l'école, pendant la pause de midi et le soir après l'école, voire la nuit, ce qui pouvait représenter jusqu'à six heures par jour, sans compter les devoirs scolaires et la fréquentation de l'école. En Suisse aussi, les enfants étaient considérés dans les familles ouvrières comme une main d'œuvre. En raison des bas salaires, les familles avaient besoin d'un revenu supplémentaire. Et les entreprises profitaient elles
25 aussi des enfants travailleurs car ils coûtaient nettement moins cher.

C'est en 1877 que fut introduite la première loi fédérale sur les fabriques qui interdisait en particulier le travail des enfants en Suisse. Mais au Tessin, par exemple, des enfants travaillaient encore dans les fabriques 20 ans après l'entrée en vigueur de la loi. C'est dans les fermes surtout que beaucoup d'enfants ont continué de travailler comme « enfants placés ».

3. Le travail des femmes

30 L'interprétation de la notion de travail en fonction du contexte apparaît aussi dans l'expression *travail féminin*. Au 19^e siècle, la femme en tant que travailleuse et ouvrière, a pris une place de

plus en plus importante dans les discussions portant sur la décence, la moralité et la légitimité de son travail rémunéré. On estimait que ses obligations domestiques et familiales étaient en danger. Bien que l'on ait souvent cité le genre pour expliquer les différences entre hommes et femmes sur le marché du travail, ces disparités peuvent aussi être mises en relation avec les fluctuations de l'économie, les variations du rapport entre l'offre et la demande ou d'autres mécanismes du marché de l'emploi. L'industrialisation avait besoin par exemple de beaucoup de main d'œuvre supplémentaire dans les fabriques. Il faut préciser que beaucoup de femmes effectuaient déjà un travail rémunéré à la maison avant l'industrialisation. Cela ne veut pas dire qu'elles pouvaient en même temps satisfaire à toutes leurs obligations domestiques. Les couturières avaient en général une mauvaise rémunération, à la pièce. Si elles voulaient s'en sortir financièrement, il ne leur restait pas de temps pour les tâches ménagères. Et il convient de relever aussi que déjà avant l'industrialisation, les femmes travaillaient aussi hors de la maison, par exemple comme marchandes sur les marchés. Elles faisaient aussi du commerce, du porte-à-porte ou avaient une activité de potières. Si elles ne pouvaient pas concilier leur travail avec l'éducation de leurs enfants, elles les confiaient souvent à une nourrice. Finalement, l'industrialisation au 19^e siècle n'a pas conduit d'un travail domestique à un travail rétribué hors de la maison mais à un changement de la place de travail, respectivement du type de travail. Il n'y a donc pas eu de rupture radicale entre la maison et le travail. Le point culminant du travail à la maison a eu lieu dans les faits vers 1890.

En même temps, le travail de bureau s'est développé à cette époque en raison de l'essor du secteur du commerce et des services. Et comme beaucoup de femmes étaient déjà actives auparavant plutôt dans le secteur des services que dans la production, des femmes célibataires souvent jeunes ont été recrutées pour du travail de bureau. Elles coûtaient également aux entreprises sensiblement moins que des hommes. La mauvaise rémunération était justifiée par une productivité soi-disant plus faible. Et quand les femmes travaillaient quelque part pour des bas salaires, ce fait était utilisé comme preuve qu'elles étaient moins productives. C'est ainsi que s'est établi peu à peu un *travail féminin* spécifique qui correspondait, prétendait-on, à leurs capacités et à la prétendue productivité naturelle des femmes. Concernant le travail de bureau proprement dit, il s'agissait d'activités répétitives et d'une certaine soumission envers les employeurs qui donnaient des ordres. De ce fait, c'est surtout ce domaine professionnel qui a défini les traits essentiels du *travail des femmes*. Dans certains pays, la répartition entre travail des femmes et travail des hommes a même été inscrite dans la législation. Les pratiques des employeurs.euses contribuaient aussi à créer des emplois genrés, par le fait que pour les postes

décrits proposés, on cherchait par exemple spécifiquement des jeunes femmes non mariées. *Le travail féminin* est donc une construction sociale.

Aujourd'hui, des revendications émergent au niveau politique et social sur la notion de *travail de care* effectué par les femmes : garde des enfants, tâches ménagères, soutien aux personnes âgées. Ces tâches ne sont pas rémunérées mais jouent cependant un rôle très important dans le fonctionnement économique et social. Pour pouvoir s'acquitter de ces nombreuses tâches, de nombreuses femmes doivent travailler à temps partiel. Le travail à temps partiel est souvent corrélé à de moins bonnes conditions de travail, que ce soit en termes de revenus, de perspectives de carrière, d'horaires irréguliers et de rentes plus basses. En outre, il existe toujours un écart de rémunération important entre les hommes et les femmes, en grande partie non objectif, ce qui constitue une discrimination salariale à l'encontre des femmes.

4. La transformation du travail au 20^e et au 21^e siècle

Qu'il s'agisse de travail rémunéré ou non rétribué, le monde du travail a changé. La cause ne peut pas être réduite à une seule raison. De nombreux facteurs interviennent.

Une première raison se situe dans le progrès technologique. À part des inventions essentielles comme celle de l'outil ou de la roue, ce sont surtout les révolutions industrielles qui ont marqué et marquent encore le monde du travail. La première révolution industrielle au 18^e et au 19^e siècle a accru la productivité par l'invention de la machine à vapeur. Grâce à cela, il était possible par exemple d'actionner des rouets et des métiers à tisser qui effectuaient certaines étapes du travail. La division du travail qui en résulta abaissait les exigences en matière de savoir-faire et simplifiait le travail. Durant la seconde révolution industrielle, au 19^e et au 20^e siècle surtout, l'électrification a permis l'invention de l'ampoule lumineuse, du moteur à combustion, du générateur et du travail à la chaîne. La production en chaîne, par exemple celle des voitures, a fait éclater le cadre de production antérieur et a entraîné une production de masse de la grande industrie qui exigeait beaucoup de personnel pour des activités routinières. Durant la seconde moitié du 20^e siècle, c'est l'ordinateur qui a été à l'origine de la troisième révolution industrielle. L'ordinateur a continué d'étendre l'automatisation partielle des étapes du travail et a permis les premières commandes programmables exécutées entièrement par des robots. Et depuis l'invention d'Internet et du smartphone, la quatrième révolution industrielle - en l'occurrence numérique - s'empare de nombreux domaines de la vie privée et professionnelle. Internet permet de relier des ordinateurs et des machines, ce qui fait une fois encore progresser le processus d'automatisation. Car les



capacités de calcul plus étendues des ordinateurs permettent un travail plus ciblé, plus efficace et meilleur marché, avant tout par le biais des algorithmes et de l'intelligence artificielle.

Deuxièmement le changement structurel de l'économie entraîné par les crises et la mondialisation a influencé de son côté le monde du travail et la consommation : après la Première Guerre mondiale, le travail à la chaîne a généré, dans les pays occidentaux, une production de masse standardisée. Cela signifiait concrètement que les machines et les humains participaient à la production de biens en général par le biais d'une seule fonction. Citons comme exemple le fabricant d'automobiles, Henry Ford, qui a donné son nom à cette production industrielle de marchandises : le fordisme.

10 Vers 1980, ce type de production de masse a traversé une crise dans de nombreux pays occidentaux. Une raison à cela était la crise du pétrole. La demande a reculé, tout comme la productivité. Beaucoup de gens ne voyaient plus de sens dans leur activité professionnelle. À cela s'ajoutaient des innovations technologiques et une concurrence internationale croissante.

15 Cette crise a débouché sur une ouverture des marchés. Les activités du secteur industriel surtout ont été délocalisées et reprises par d'autres régions, par exemple l'Asie. Dans les pays occidentaux en revanche, c'est le secteur des services et la société du savoir sous toutes ses facettes qui se sont développés. Les crises économiques et les interdépendances au niveau mondial ont ainsi conduit à un changement fondamental du monde du travail.

20 L'évolution d'une économie industrielle vers une économie axée sur les services et le savoir – comme c'est le cas de la Suisse – joue ici un rôle essentiel. De nombreuses industries ont été délocalisées dans les pays en développement et les pays émergents. Ces derniers sont les fournisseurs de la consommation en Suisse ou de notre industrie hautement technologique. La mondialisation est donc un facteur crucial du changement de l'économie et du monde du travail ; elle joue aussi un rôle marquant si l'on considère les problèmes liés au développement durable.

25 Une troisième raison qui recèle une grande importance pour la société, c'est le changement climatique. Dans les pays en développement, septante pour cent de la population pauvre vit dans un environnement rural. Le réchauffement du climat risque de détruire leurs bases de subsistance : des événements météorologiques extrêmes plus fréquents comme les sécheresses et les tempêtes violentes réduisent le rendement des récoltes. En outre, les températures plus élevées
30 ont un effet négatif sur la santé physique. Le risque d'accident augmente, la productivité au travail diminue, de même que le volume des récoltes. Ceci a pour effet un recul des recettes.

C'est pourquoi beaucoup de gens voient la solution dans un exil vers un milieu urbain. Actuellement, on observe dans presque tous les pays une concentration croissante des richesses, des activités économiques et de la population dans les zones urbaines. Alors qu'en 2009, 3,4 milliards de personnes vivaient dans une ville, à l'échelle du globe, elles seront probablement 6,3 milliards en 2050, presque deux fois plus. De ce fait, de nouveaux défis se présentent.

Mais le changement climatique a aussi des conséquences dans des pays comme la Suisse. La question de la durabilité est très présente dans le public. Ceci a pour conséquence que l'on attend de plus en plus, de la part des entreprises, qu'elles adoptent des pratiques plus durables. Une pression s'exerce par exemple pour que l'on produise avec une plus grande efficacité énergétique, en ménageant les ressources et en utilisant des énergies renouvelables. De nombreuses entreprises se trouvent face à de gros changements qui exigent de leur part beaucoup d'adaptations, comportent des risques mais offrent aussi de nouvelles possibilités. L'une d'elles réside dans la création de nouvelles professions dites vertes qui prendront de plus en plus d'importance, également dans les pays développés. Il s'agit d'activités qui ont un sens dans une perspective économique mais aussi sous un angle écologique et sociétal ; c'est le cas des recycleurs et recycleuses. Par ailleurs, le secteur du bâtiment, dans les villes surtout, peut contribuer à rendre les infrastructures plus efficaces en énergie et plus résistantes. Le secteur de l'énergie peut lui aussi miser sur les énergies renouvelables et des sites d'approvisionnement décentralisés, apportant ainsi sa contribution à un monde plus durable. Et, point essentiel, des services sont nécessaires pour les adaptations au réchauffement du climat, ce qui va créer des emplois. Alors que le réchauffement climatique entraîne la perte de certains emplois, la protection du climat peut en créer de nouveaux. Il est difficile de prévoir ce que cela représentera précisément du point de vue quantitatif.

Une quatrième raison doit être cherchée dans la transformation du sens du travail. Pour beaucoup de personnes, la liberté - et donc les loisirs - semble un bien plus important que le travail. Nombreux et nombreuses sont celles et ceux qui aspirent à davantage de temps libre. Et quand il faut travailler, cela doit au moins avoir un sens. Le travail que l'on fait doit avoir un sens, une certaine utilité pour la personne ou une certaine importance. En même temps, certaines contradictions subsistent dans le monde du travail : la mutation du monde du travail – par exemple en raison des innovations technologiques – ne génère pas seulement davantage de temps pour les loisirs ; elle accroît aussi la crainte d'une perte d'emploi, du chômage.

Ce ne sont là que quelques-unes des raisons : la liste pourrait être allongée. Notons aussi que ces raisons agissent souvent simultanément et s'influencent mutuellement.



5. Sources

Duden. Das Herkunftswörterbuch (2020). 6. Auflage.

Duden. Die deutsche Rechtschreibung (2020). 28. Auflage.

Fink, Michael (2022): Wenn ich gross bin, werde ich.... Beltz Verlag.

IPCC (2015): Fünfter Sachstandsbericht des Zwischenstaatlichen Ausschusses für Klimaänderungen der UN: Klimawandel: Was er für die Arbeit und Beschäftigung bedeutet.

Le Robert, dictionnaire en ligne (consulté le 13.02.2023).

Portail lexical du Centre national de ressources textuelles et lexicales (consulté le 13.02.2023).

Precht, Richard David (2022): Freiheit für alle. Das Ende der Arbeit, wie wir sie kannten.

Goldmann, München.

Scott, Joan W. (1994): Die Arbeiterin. In: Duby, Georges; Perrot, Michelle (1994): Geschichte der Frauen. Campus Verlag. Seiten 451-479.

Swissinfo; Unterfinger, Ester; Gotsch, Lars (2017): Die gestohlene Kindheit der «Fabriklerkinder» (Stand: 23.11.2022)

UNICEF: Kinderarbeit – Fragen und Antworten (2022): Kinderarbeit: Die wichtigsten Fragen & Antworten | UNICEF (Stand: 22.11.2022)